



RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

5b

MÉMOIRE DES ANNEXES SANITAIRES



Plan Local d'Urbanisme

Approuvé le 16 novembre 2026

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal du 16 novembre 2026

Révisions et modifications :

- ...

ALIMENTATION EN EAU POTABLE

1. EXPLOITATION DU SERVICE

Le RPQS d'eau potable de 2023 a été adopté par délibération du Conseil municipal du Chambon-sur-Lignon le 17 septembre 2024.

Il faut noter que le délégataire (Véolia) effectue sur de nombreuses mesures, un nouveau mode de calcul du rendement en année civile et non sur la période de relève ramenée à 365 jours. Les données 2023 sont donc difficilement comparables avec les années précédentes.

La gestion de l'eau potable est assurée par la commune, elle est compétente sur la production, le transport et la distribution de l'eau.

La commune produit l'eau potable avec le prélèvement d'eau brute, le traitement de cette eau en vue d'obtenir une eau conforme aux normes nationales et européennes en vigueur en matière de potabilité des eaux destinées à la consommation humaine et son acheminement vers les réservoirs principaux.

Le service est exploité en affermage par Véolia, dans le cadre d'un contrat de DSP qui a pris effet le 01/01/2016 et qui s'achèvera le 31/12/2035.

Véolia assure la gestion du service public de l'eau potable (production, stockage, distribution), ce qui inclut :

- L'exploitation dont notamment l'entretien et la surveillance des installations ;
- La réalisation des travaux mis à la charge du délégataire ;
- La conduite des relations avec les abonnés du service ainsi que la mise en place d'une astreinte téléphonique et technique toute l'année.

Le service public d'eau potable dessert 2 465 habitants. Le nombre d'habitants desservis correspond à toutes les personnes domiciliées dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'eau potable sur laquelle elles sont ou peuvent être raccordées.

Selon le RPQS de 2024 (exercice 2023) et les données de Véolia, la **commune compte 2 112 abonnés domestiques et 1 autre service d'eau potable.**

2. RESSOURCE

L'eau consommée au Chambon-sur-Lignon provient uniquement des sources de la commune. Il n'y a aucune importation.

La commune vend de l'eau à Saint-Agrève.

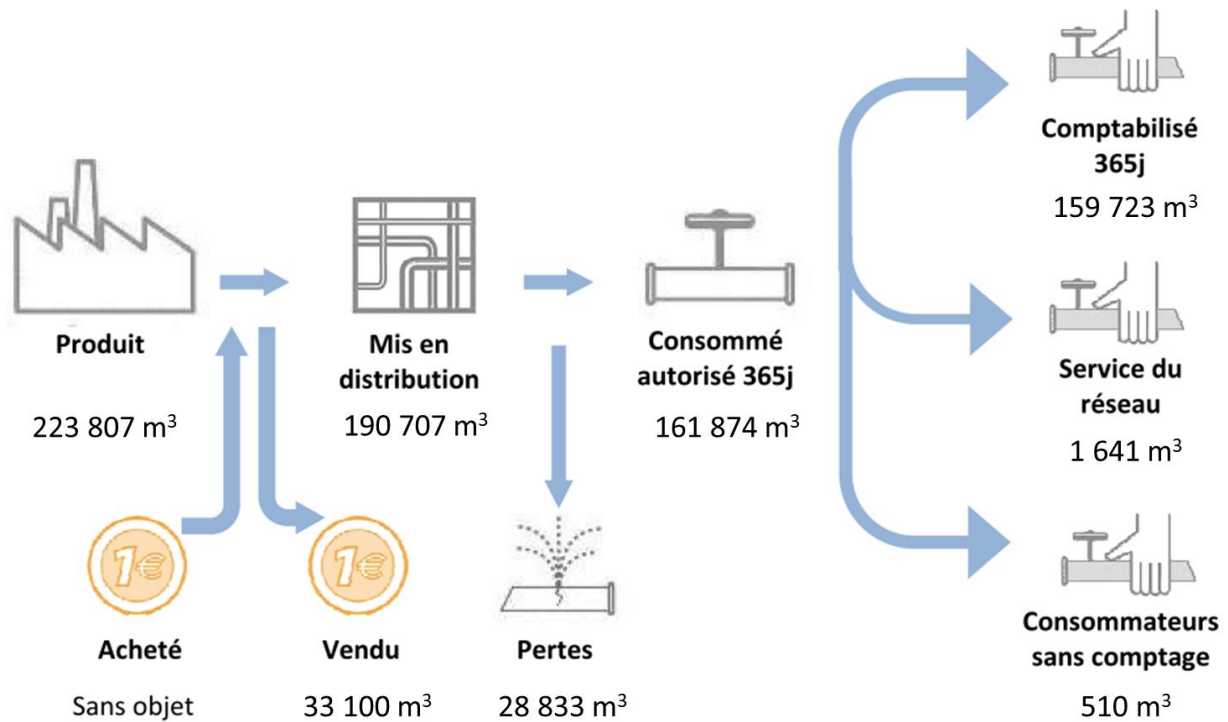
Les deux installations de production utilisées par la commune sont les suivantes : **le captage Les Bruyères et la Station Les Roches** (principale source).

La capacité de production est de 60 m³/jour pour Les Bruyères et de 3 000 m³/jour pour la station Les Roches.

En 2023, le total de volume produit s'élève à 223 807 m³. Aucune eau n'est achetée ou importée. La même année, la commune a exporté 33 100 m³.

153 483 m³ ont été vendus aux abonnés domestiques et 33 100 m³ ont été exportés vers d'autres services (commune de Saint-Agrève).

Synthèse des flux de volumes pour 2023



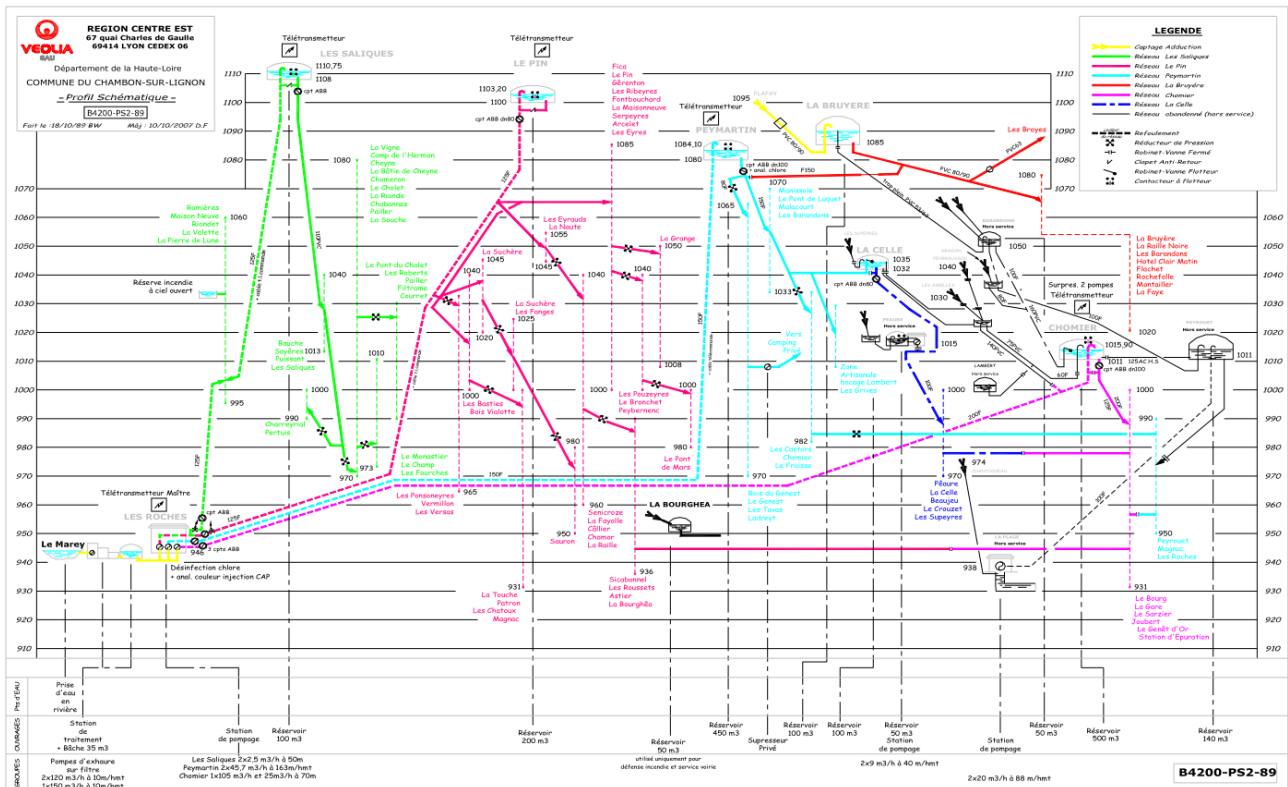
3. DESCRIPTIF DU RÉSEAU

Le **captage Les Bruyères** dessert le réseau La Bruyère et les secteurs des Brayes, de la Bruyère, de la Riaille Noire, des Barandons, de l'Hôtel Clair Matin, de Flachet, de Rochefolle, de Montailleur et de La Faye.

La **station des Roches** dessert, par refoulement, les réservoirs :

- Des Saliques (capacité 100 m³) qui dessert : Romières, Maison Neuve, Riondet, La Valette, La Pierre de Lune, La Vigne, Camp de l'Hermon, Cheyne, La Bâtie de Cheyne, Chomeron, Le Cholet, La Rionde, Chabannes, Pailler, La Souche, Le Pont du Cholet, Les Roberts, Pailler, Filtrame, Courret, Bauche, Sayères, Puissant, Les Saliques, Charreyrial, Pertuis, Le Monastier, Le Champ, Les Fourches
- Du Pin (capacité 200 m³) qui dessert : Fica, Le Pin, Gêrenton, Les Ribeyres, Fontbouchard, La Maisonneuve, Serpeyres, Arcelet, Les Eyres, Les Eyrauds, La Naute, La Grange, La Suchère, Les Fanges, Les Basties, Bois Vialotte, Les Pouzeyres, Le Bronchet, Peybernenc, Le Pont de Mars, Les Ponsonyres, Vermillon, Les Versas, La Touche, Patron, Les Chatoux, Magnac, Sauron, Senicroze, La Fayolle, Câllier, Chomor, La Raille, Sicabonnel, Les Roussets, Astier, La Bourghêa
- De Peymartin (capacité 450 m³) qui dessert : Manissole, Le Pont de Luquet, Malacourt, Les Barandons, le camping privé, la zone artisanale, Bocage Lambert, Les Grives, Les Castors, Chomier, Le Fraisse, Bois du Genest, Le Genest, Les Tavas, Ladreyt, Peyrouet, Magnac, Les Roches
- De Chomier (capacité 1 000 m³) qui dessert : Le Bourg, La Gare, Le Sarzier, Joubert, Le Genêt d'Or, Station d'Épuration
- De La Celle (capacité 100 m³) qui dessert : Pêaure, Les Supeyres, La Celle, Beaujeu, Le Cruzet

Synoptique du réseau d'eau potable



La longueur totale du réseau est de 148,9 km. La longueur d'adduction est de 1 631 ml. La longueur de distribution est de 147 310 ml dont 123 917 ml de canalisation et 23 393 ml de branchements. 1 954 branchements maillent le réseau.

4. QUALITÉ DE L'EAU

Selon le Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public (RPQS) de l'eau potable de l'exercice 2023, l'eau distribuée est conforme à 100 %.

14 analyses microbiologiques et 4 analyses physico-chimiques ont été réalisées en 2023, toutes sont revenues conformes.

5. RENDEMENT

L'indice linéaire de pertes en réseau, indicateur de la performance hydraulique du réseau est de 0,64 m³/jour/km en 2023. Le rendement est de 87,1 %, en comparaison, la moyenne nationale est de 81,3% pour 2022.

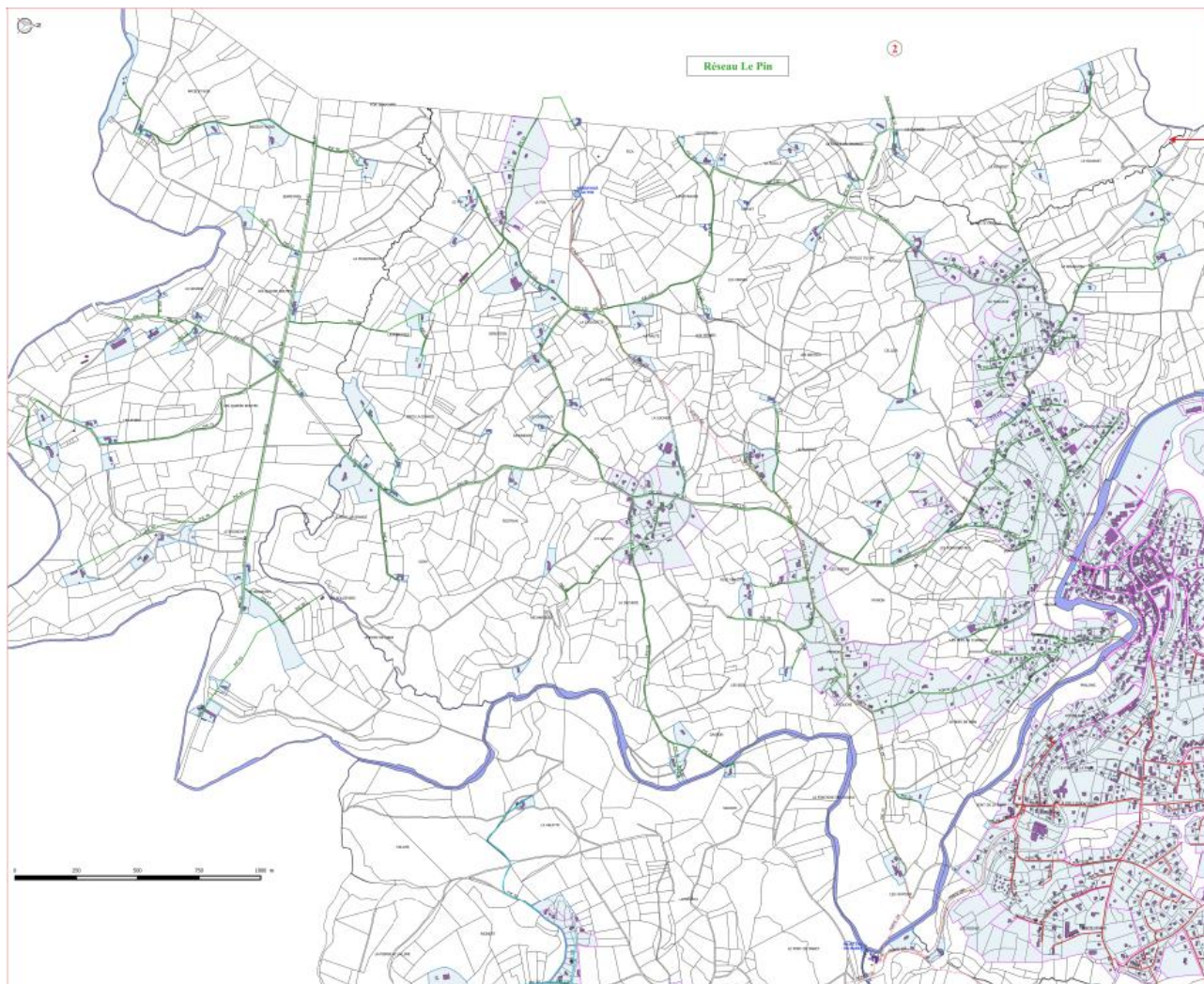
Il n'y a pas de problème d'alimentation en eau potable.

6. SITUATION FUTURE

Les ambitions démographiques de la commune sont en accord avec sa place au sein de l'armature territoriale. Le développement projeté n'engendre que peu d'extensions de réseaux qui sont prises en compte avec un classement avec une urbanisation future.

Le réseau est composé de plusieurs réseaux desservant l'ensemble du bourg, des hameaux et des constructions isolées. Le plan du réseau d'eau potable est joint dans les annexes du PLU et sur la carte suivante.

Les zones urbaines sont desservies par le réseau d'eau potable.



A noter que la commune travaille, avec l'ARS, sur la protection du captage des Roches. La commune souhaite instaurer les périmètres de protection réglementaires sur la prise d'eau du Lignon et réaliser le dossier Loi sur l'eau pour régulariser la prise d'eau alimentant la station de traitement.

DÉFENSE INCENDIE

Plusieurs types d'hydrants sont présents sur la commune. En majorité, il s'agit de poteaux incendie (78) et de points d'aspiration sans plate-forme (16). La commune dispose aussi de bornes incendie (4), d'une bouche d'arrosage, d'une colonne fixe d'aspiration, d'un puisard et deux réserves non-libres.

Sur les 103 hydrants recensés par le SDIS en 2022 :

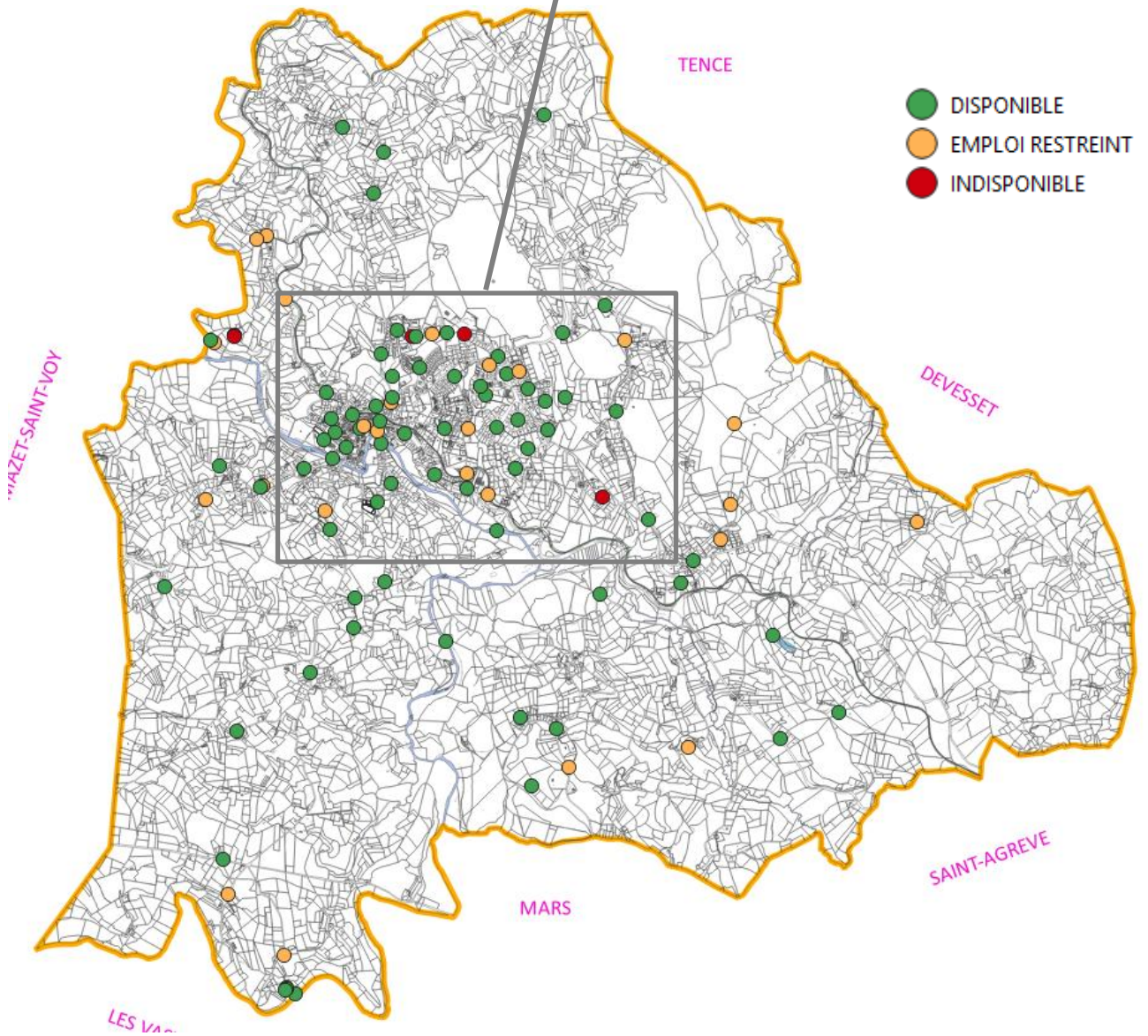
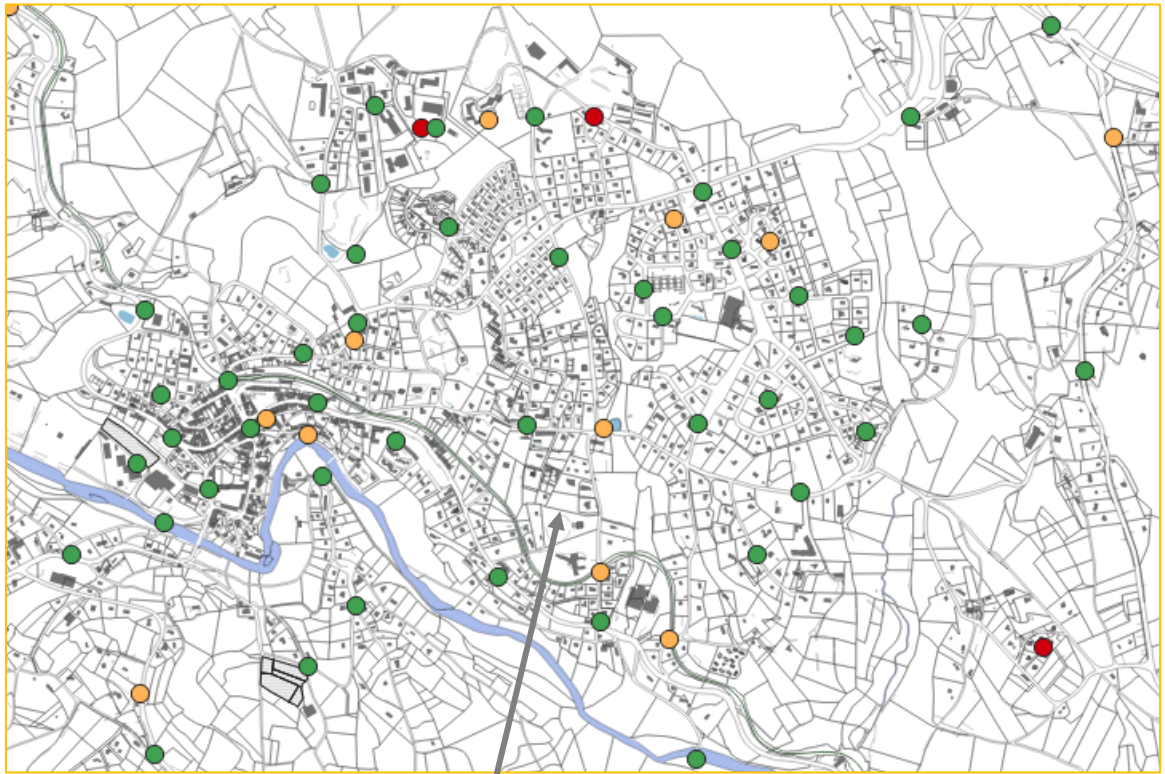
- 72 sont disponibles ;
- 25 sont à emploi restreint ;
- 6 sont totalement indisponibles.

SITUATION	PRECISIONS	Q1BAR	P_60M3H	ETAT_START
Lotissement Le Bois Des Mélèzes		0	1	DISPONIBLE
La Fayolle Du Lac		0	0	DISPONIBLE
Astier		0	1	DISPONIBLE
Route Du Stade	En face chaufferie bois - cour d'eau Le Lignon	0	0	DISPONIBLE
Le Bois Vialotte	Côté Ouest de l'Hôtel Le Bois Vialotte	0	3	DISPONIBLE
Chemin Des Sautières	Canal de la minoterie Jouve - Cours d'eau Le Lignon	0	0	DISPONIBLE
Magnac	Angle Chemin De Suc Allard	0	3	DISPONIBLE
ZA Lebreynes	Face au dépôt carburant Charvet	0	0	INDISPONIBLE
5, Impasse Des Griottes		0	3	DISPONIBLE
Chemin Du Bocage Lambert	Angle Route De Lambert	0	2	DISPONIBLE
Peyrouet	Face à l'entrée de la Résidence Domaine de Chantoiseau	31	0	DISPONIBLE
Peyrouet		45	0	DISPONIBLE
Les Tavas	Entre la D185 et le Centre De Vacances Le Côteau Fleuri	18	0	EMPLOI RESTREINT
Joubert	Camping Chantegrenouille	0	0	INDISPONIBLE
Joubert	Camping Chantegrenouille	0	0	INDISPONIBLE
Joubert	Camping Chantegrenouille	0	0	INDISPONIBLE
Côte De Molle	Angle Chemin De La Croisière	0	0	EMPLOI RESTREINT
Le Bourg	Face à l'Hôtel De La Plage	0	0	EMPLOI RESTREINT
La Pierre De La Lune	A 200 m au Nord-Est du Club House du Golf	0	2	EMPLOI RESTREINT
Le Bourg	Angle Route De Lambert	1	0	EMPLOI RESTREINT
Les Eyres	En aval du pont - Cours d'eau Le Lignon	0	0	DISPONIBLE
Les Eyres	A l'entrée du Centre De Vacances Charles Marchisio - 2 RI de 60 m3	0	0	DISPONIBLE
Les Eyres	A l'entrée du Centre De Vacances Charles Marchisio	0	0	DISPONIBLE
Les Eyres	A l'entrée du Centre De Vacances Charles Marchisio	0	0	DISPONIBLE
Lotissement Les Fermettes		5	0	INDISPONIBLE
Ladreyt		0	3	DISPONIBLE
Manissole		0	2	DISPONIBLE
Les Barandons		33	0	DISPONIBLE
Le Dragon	Côté ouest de la société Logis Bois Construction	0	2	DISPONIBLE
Le Village	Angle Route De Devesset	0	2	DISPONIBLE
Le Versant		0	2	EMPLOI RESTREINT
Chomier	Angle Chemin Du Pascuralou	0	0	INDISPONIBLE
Chomier	Collège Lycée International Cévenol Bâtiment Sangree	0	1	DISPONIBLE
Chomier	Collège Lycée International Cévenol Bâtiment Milflor	0	0	EMPLOI RESTREINT
La Cité Cévenole		0	1	DISPONIBLE
Les Castors	Angle Rue Basse	0	2	DISPONIBLE
Le Bourg		0	3	DISPONIBLE
Molle		49	0	DISPONIBLE
Place Des Balayes		49	0	DISPONIBLE
Route De Saint-Agrève	Angle Chemin De Pralong	53	0	DISPONIBLE
Chemin De La Croisière	Face au Centre De Convalescence Les Genêts	28	0	EMPLOI RESTREINT
Peyrouet		16	0	EMPLOI RESTREINT
Le Vallon	Angle Chemin Du Vallon	0	1	DISPONIBLE
Le Lizieux		0	1	DISPONIBLE
Place Des Balles Perdues	Angle Chemin De Chomier	0	1	DISPONIBLE
Les Genêts	Angle Chemin Des Bruyères	0	1	DISPONIBLE
Les Genêts		28	0	EMPLOI RESTREINT
Le Mezenc	Angle Chemin Des Bruyères	55	0	DISPONIBLE
Les Sources	Angle Chemin Des Sources	0	2	DISPONIBLE
La Boiseraie	Lotissement La Boiseraie	0	2	DISPONIBLE
Les Résidences		46	0	DISPONIBLE
Le Genest		0	5	DISPONIBLE
ZA Lebreynes		0	1	DISPONIBLE
ZA Lebreynes	Entrée de Chausson Matériaux	50	0	DISPONIBLE
Lotissement Les Terrasses Du				
Golf De La Pierre De Lune 2		38	0	DISPONIBLE
Lotissement Les Terrasses Du				
Golf De La Pierre De Lune 2	Entre la D155 et le lotissement	50	0	DISPONIBLE

Gérenton		0	1	DISPONIBLE
La Suchère		52	0	DISPONIBLE
Le Bois Vialotte	A 250 m à l'est de la Route De La Suchère	0	2	DISPONIBLE
Patron La Touche		0	3	DISPONIBLE
Maniac	Angle Chemin De La Touche	0	4	DISPONIBLE
Le Rouge	Entée du Camping Les Hirondelles	13	0	EMPLOI RESTREINT
Maisonneuve		50	0	DISPONIBLE
La Grange	Angle D7 et route de La Grange	24	0	EMPLOI RESTREINT
Les Eyres		18	0	EMPLOI RESTREINT
Angle Route De Saint Agève		200	0	DISPONIBLE
La Petite Fayolle		23	0	EMPLOI RESTREINT
Malacourt	Camping Les Barandons	0	0	EMPLOI RESTREINT
Déchetterie		58	0	DISPONIBLE
Route Du Mazet	Angle Chemin Des Primevères	0	2	DISPONIBLE
La Bourghéa		10	0	EMPLOI RESTREINT
Le Vermillon	Angle Route De La Suchère	0	2	DISPONIBLE
Les Airelles		0	1	DISPONIBLE
Route De Tence	Face au Garage Renault	0	4	DISPONIBLE
28, Route De Tence		0	4	DISPONIBLE
Impasse Des Bretchs	Collège Public Du Lignon Bât Externat Demi-pension Piscine	0	5	DISPONIBLE
Le Genêt D'or		8	0	EMPLOI RESTREINT
Le Crouzet	Au centre du village	12	0	EMPLOI RESTREINT
Le Crouzet	Côté ouest du village en contrebas de la route	17	0	EMPLOI RESTREINT
Joubert	Camp Joubert Bâtiment A	18	0	EMPLOI RESTREINT
Rue De La Mairie	Angle Traverse Du Plateau	0	4	DISPONIBLE
Rue Du Champ De Mars	Angle Route Du Mazet	0	4	DISPONIBLE
		18	0	EMPLOI RESTREINT
17, Route De Saint-Agrève		0	3	DISPONIBLE
21, Route Du Mazet	Face au Chemin Des Bretchs	0	6	DISPONIBLE
La Bourghéa	Face au N°68 Route Du Mazet	0	3	DISPONIBLE
Charreyrial		0	9	EMPLOI RESTREINT
Les Balayes	À 170 m au nord du village	0	7	DISPONIBLE
La Champ	À 500 m au sud-est du village	0	3	DISPONIBLE
L'Hermon	Centre de Vacances Teen Ranch L'Hermon	50	0	DISPONIBLE
La Bâtie De Cheyne		23	0	EMPLOI RESTREINT
Péaure		0	2	DISPONIBLE
Péaure	Sortie nord du village	0	3	DISPONIBLE
La Celle	Au centre du village devant le CEA Faïdoli	0	2	DISPONIBLE
La Bruyère		30	0	DISPONIBLE
ZA Lebreyres		0	0	DISPONIBLE
Sauron	Sur le tablier du pont en aval - Cours d'eau Le Lignon	0	0	DISPONIBLE
Joubert	Camp Joubert - Cours d'eau Le Lignon	0	0	DISPONIBLE
La Pierre De La Lune	À l'intérieur du parcours du Golf	0	0	DISPONIBLE
Les Chatoux	Cours d'eau Le Lignon	0	0	DISPONIBLE
La Rionde	Aire Naturelle De Camping La Rionde	0	0	EMPLOI RESTREINT
Les Cartives	Centre De Vacances Le Coteau Fleuri	0	0	EMPLOI RESTREINT
Les Fourches		0	0	DISPONIBLE

Les capacités d'accueil du PLU se situent dans des zones équipées en hydrants :

- OAP Route de Tence : poteau incendie situé 28 route de Tence
- Route de Saint-Agrève : poteau incendie situé en limite d'OAP
- Les Balayes : poteau incendie situé Place des Balayes
- Chemin de la Croisière Sud : poteau incendie situé 22 Côte de Molle
- Chemin de Peyrouet : poteau incendie situé 9 chemin Chantoiseau
- Route de la Suchère : poteau incendie situé face au n°68 Route du Mazet
- Les Tavas, RD Nord : poteau incendie situé à Ladreys
- Les Tavas, Est : poteau incendie situé à Ladreys
- Chemin de la Grande Terre : poteau incendie situé 6 chemin de la Croisière
- Chemin de la roseraie : poteau incendie situé Route de Lambert
- Le rouge : poteau incendie situé Chemin du Vermillon (angle de la Route de la Suchère)
- Route du Mazet : poteau incendie situé face au n°68 Route du Mazet
- Chemin du Vermillon : poteau incendie situé Chemin du Vermillon (angle de la Route de la Suchère)
- Les Tavas, RD Sud : poteau incendie situé à Ladreys
- Rue du Champ de Mars : poteau incendie situé à l'angle de la Rue du Champ de Mars et de la Route du Mazet
- Teen Ranch : poteau incendie situé dans le STECAL
- Coteau fleuri : poteau incendie situé à Ladreys



ASSAINISSEMENT

En parallèle de la révision générale du PLU, la commune a lancé l'élaboration des zonages d'assainissement et des eaux pluviales.

L'enquête publique portera sur les 2 procédures.

1. ASSAINISSEMENT COLLECTIF

L'assainissement collectif, géré en régie, est une **compétence communale**. Elle assure les missions de **collecte et de transport (partie réseau)**.

Concernant le **transport (équipement) et la dépollution**, l'assainissement est géré, en affermage, par Véolia, dans le cadre d'une Délégation de Service Public qui a pris effet le 01/01/2016 et qui s'achèvera le 31/12/2030.

Les missions de Véolia consistent en la gestion du service public d'assainissement collectif (transport et traitement des effluents) qui inclut :

- L'exploitation, notamment l'entretien et la surveillance des installations ainsi que l'élimination des boues ;
- La réalisation des travaux mis à la charge du délégataire ;
- La conduite des relations avec les abonnés du service ainsi que la mise en place d'une astreinte téléphonique et technique toute l'année.

Le service public d'assainissement collectif dessert 2 465 habitants.

Selon le RPOS de 2024 (exercice 2023) et les données de Véolia, la **commune compte 1 557 abonnés domestiques au service et facture 124 090 m³**.

La commune possède trois unités de traitement :

Ouvrage de traitement	Dimensionnement	Type de traitement	Date de mise en service	Milieu récepteur
Bourg	2 233 EH (134 kg DBO5)	Boues activées	1978	Le Lignon
Lotissement du Golf	202 EH (12.1 kg DBO5)	Filtres plantés de roseaux	2008	Fossé
Lotissement du Balcon de Tavas	20 EH (1.2 kg DBO5)	Lit filtrant	2011	/

Source : dossier d'enquête publique de l'élaboration des zonages assainissement et eaux pluviales – réalités environnement

2. ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Pour l'assainissement non-collectif, la **compétence dépend de la CC Haut-Lignon** et est gérée en régie. Elle a décidé de confier la gestion du SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) au Syndicat de Gestion des Eaux du Velay. Ce syndicat assure les contrôles (maisons neuves, ventes, installations existantes, ...) sur les 6 communes.

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif assure le contrôle technique des dispositifs d'assainissement non collectif, conformément à la loi sur l'eau du 3 janvier 1992, à l'arrêté du 6 mai 1996 et aux articles L. 2224-8 et L. 2224-9 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

ORDURES MÉNAGÈRES

La Communauté de Communes du Haut-Lignon a pris la compétence le 1er janvier 2006 : « collecte, traitement, élimination et valorisation des déchets ménagers et déchets assimilés ». Cette compétence a été transférée au Syndicat Intercommunale de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (SICTOM) « Entre Monts Et Vallées ». La Communauté de Communes lève une taxe de collecte des ordures ménagères. Un ramassage est effectué aux domiciles tous les lundis pour toute la commune.

Les déchets collectés sont ensuite traités par l'entreprise Atrium à Polignac.

Le SICTOM a également mis en place 2 déchetteries, une au Chambon-sur-Lignon et une à Dunières.

Le tri sélectif se ramasse en points d'apport volontaire. Le SICTOM travaille à l'implantation de points d'apports enterrés ou semi-enterrés

Le PLU prévoit de répondre aux besoins de nouvelles constructions uniquement sur le secteur du bourg et sur trois hameaux, ce qui ne devrait pas impliquer de modification de parcours pour la collecte des ordures ménagères.

Le règlement prévoit que les voies publiques ou privées doivent avoir des caractéristiques techniques permettant l'accès des véhicules de collecte des ordures ménagères.